



Paraît le

Mardi

Jeudi

Samedi

Organe Central du Parti Communiste Internationaliste
BOLCHEVIK-LÉNINISTE POUR LA CONSTRUCTION DE LA
IV^e Internationale

LA CAMISOLE DE FORCE

Le C. C. N. étudie comment la passer à la classe ouvrière



Les dirigeants des Fédérations et des Unions départementales de la C. G. T. ont examiné des problèmes d'une importance capitale, sans se trop soucier des intérêts des

travailleurs.

Au contraire, ils ont commencé par décider la tenue d'un Congrès de la C.G.T. dans des conditions où le filtrage bureaucratique sera assuré avec certitude. Pour être représenté directement au Congrès de la C.G.T., un syndicat devra avoir plus de 5.000 membres, sinon il devra se grouper avec d'autres par département ou région, dans le cadre fédéral, pour désigner ses délégués.

Dans ce dernier cas, on aura une représentation au deuxième, au troisième, parfois même au quatrième degré. Dans le premier cas, il n'en ira guère mieux, car, dans les grands syndicats, tels celui des Métaux de la Seine, la représentation n'est déjà plus directe et la bureaucratisme est complète. Ceux qui proposaient aux ouvriers, comme moyen de lutte contre l'appareil bureaucratique, le mot d'ordre d'un Congrès extraordinaire de la C.G.T. sont servis : nous aurons un Congrès vraiment « extraordinaire ».

**

Sur le « statut du travail », la discussion a été longue, les inquiétudes des prolétaires n'ont pas pu être dissimulées. Sémard a rappelé qu'on a dit « avec exagération » que c'était une camisole de force ; c'est ainsi que, dès le premier jour, nous avons qualifié le statut dans « la Commune ». Mais ces inquiétudes exprimées, le C.C.N. unanime n'a pas cherché à mener la lutte. Jouhaux le constata en ces termes :

S'ensuit-il que nous devons condamner le projet dans son principe ? Personne ne l'a demandé ?

ILS SONT TOUS D'ACCORD SUR LE PRINCIPE DE PASSER LA CAMISOLE DE FORCE AUX OUVRIERS, C'EST

SUR LA FAÇON DE LE FAIRE QU'ILS S'INTERROGERENT.

**

La bonzocratie syndicale, devant la menace d'un approfondissement nouveau de la crise, se prononça également — avec les phrases rituelles sur le Front populaire — pour des réformes dites de structure : la nationalisation de l'assurance-vie, des transports et de la répartition de l'énergie électrique. Ce choix si limité est déjà étrange. Mais en ajouterait-on d'autres, elles seraient inopérantes, car le C.C.N. se prononce contre la nationalisation des banques en ne demandant qu'un contrôle de celles-ci. Si la direction du crédit a une importance décisive, le contrôle des opérations bancaires ne pourra que constater les opérations régulières que les banquiers voudront bien faire connaître.

**

Enfin, couronnant le tout, le C.C.N. a été unanime pour une politique plus énergique de l'impérialisme français. Pour ce que Thorez a défini à Arles « la

mission historique de la France », pour ce que Blum a tenté de réaliser « de Thorez à Reynaud », la C.G.T. a promis son concours dans les usines. Elle accepte de passer la « camisole de force » pour le plus grand profit du capitalisme français. Pas de révolution pour 20 fr. par mois, selon les termes du haut fonctionnaire gouvernemental et syndical Charles Laurent, mais la boucherie pour quelques sous par jour.

**

Les travailleurs ne se laisseront pas passer la camisole de force. Leur volonté de lutte est intacte. La province bouge à son tour. Chez les métallos du Nord, le branle-bas de combat est donné.

Le seul programme de combat est celui des partisans de la IV^e Internationale, que Duclos et Kérillis calomnient en chœur. Le seul programme : le contrôle ouvrier par les Conseils d'entreprises, la préparation de la grève générale. Le seul programme de combat qui mènera au pouvoir des ouvriers et des paysans.

Une lettre du 129^e R. I. au Havre

Les soldats avec nous !

DEPUIS un certain temps, je lis votre journal « La Commune » et je ne puis que m'en féliciter. J'ai toujours été élevé dans des idées communistes et, à dix ans, je défilais déjà sous le drapeau de l'I.C.J. J'avais une grande foi pour la doctrine du Parti communiste et une confiance illimitée en ses chefs. Comme les temps sont changés !

Depuis leur participation au Front Populaire, les communistes ne font que me décevoir. Ils tournent du rouge au rose et tout caractère révolutionnaire est disparu de leur ligne de conduite et de leurs mots d'ordre. Eux qui étaient des adversaires acharnés des deux ans sont maintenant partisans, pour la sécurité du territoire, disent-ils, du maintien de ces deux années de baigne; eux qui préconisaient, jadis, l'insurrection armée, interdisent l'armement du prolétariat. Sincèrement, n'y a-t-il pas de quoi vous dégoûter dans une pareille conduite. Je suis soldat et je vous assure que la vie de caserne n'a rien de drôle; c'est, au contraire, un véritable baigne. Tous les jours, après

des exercices exténuants et des brimades continues, on nous sert une nourriture infecte composée de viande tellement avariée qu'elle en est imangeable, de pommes de terre de la dernière qualité qu'on ne donnerait pas à des porcs, du pain de guerre, du vin baptisé, etc...

Je vous assure que les soldats en ont assez et qu'ils ne demandent qu'une chose, c'est de pouvoir un beau jour, empaler tous leurs officiers sur les paratonnerres de la caserne et d'arborer le drapeau rouge à la place de cet infâme torchon tricolore. Vous seuls, camarades, pouvez les y aider et ce n'est pas vous qui les poussez à la désobéissance, ce sont eux qui demandent votre soutien pour abattre toute cette clique galonnée qui les oppresse.

Vous seuls êtes les continuateurs de la doctrine de Marx et de Lénine et vous seuls pourrez amener le prolétariat à venger ses glorieux héros de la Commune et lui montrer la voie de la véritable civilisation.

L'Anschluss

SCHUSSCHNIGG a accepté l'ultimatum d'Hitler : l'Autriche — l'ex-Autriche impériale et royale — tombe au rang d'une province allemande. L'Anschluss entre l'Allemagne et l'Autriche, cette revendication qui se posa pour les Autrichiens réduits à la famine par le traité de Versailles, c'est le fascisme qui le réalise en écrasant les masses travailleuses.

L'Anschluss se réalise après près de vingt ans où jamais l'Autriche ne fut vraiment indépendante. Au lendemain de la guerre, son « indépendance » fut dictée par l'Angleterre, la France et l'Italie. La crise mondiale a fait passer l'Italie aux côtés de l'Allemagne ; elle accepte l'hégémonie allemande en Europe centrale moyennant un appui dans la Méditerranée et en Afrique. Pour l'Angleterre et la France, il n'y a pas le choix : ou faire la guerre immédiatement, ou encaisser un échec et préparer les positions pour faire la guerre plus tard. C'est cette dernière solution qui a prévalu : la Cité avait marqué des points à Bucarest, elle subit un échec à Vienne.

Et maintenant ? Maintenant c'est au tour de la Tchécoslovaquie qui se trouve immédiatement menacée.

La Tchécoslovaquie est-elle un rempart contre le fascisme ? Il en est d'elle comme de l'Autriche en 1933 après le triomphe d'Hitler en Allemagne : la révolution prolétarienne peut en faire un bastion de lutte contre le fascisme dans toute l'Europe centrale ; sous le régime du capital, elle est liée à la crise de celui-ci, elle n'échappera pas au fascisme, ce moyen suprême qu'il emploie pour survivre.

La II^e Internationale, jadis si fière de Vienne et de ses austro-marxistes et la III^e Internationale ont, par leur politique de trahison et de capitulation, fait le lit du fascisme. L'Europe ne pourra se sauver que par les Etats-Unis d'Europe.

Coups de Burin

LES BONNES FAMILLES DE FRANCE

Le Sénat, où siègent Cachin et Clamamus, au titre de communistes, et où voudrait aussi siéger Marrane qui, en fait de titre, connaît ceux de la fene « Banque ouvrière et paysanne », a été gratifié l'autre jour d'un discours d'un nommé Pernod sur la nécessité d'encourager la famille pour repeupler la France. C'est qu'il s'agit d'avoir de la chair à canon dont la consommation s'annonce proche et abondante.

Pourquoi n'a-t-on pas fait l'éloge du Pernod (c'est du sénateur dont nous voulons parler), dans « l'Humanité » et « le Populaire » ? Ces deux organes sont surtout depuis quelques mois devenus de farouches apôtres de la famille française, ou foyer familial, etc... ? Il est vrai qu'on s'y entend très bien pour assurer l'avenir des bonnes familles de France. Par exemple, chacun se souvient (ou devrait se souvenir) que lors de l'affaire Oustric, on apprit comment le cher Blum usa de ses relations pour caser son fils dans une place à quelques mille francs par mois (c'était avant le franc Auriol).

Et qui ne voit avec quelle tendresse Thorez s'occupe du sien. Les ouvriers de chez Hotch-niss lui ont offert un vélo. Mais ce qu'ils n'ont peut-être pas vu, c'est que pour chaque bouquin vendu, il doit rentrer un ou deux francs dans la poche du « Fils du peuple » ; ça prépare de belles rentes pour le « petit-fils du peuple ».

AVEC LES METAUX DU NORD

Lille (mardi).

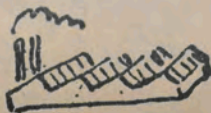
Les dirigeants syndicaux viennent de voir Frossard ; maintenant va se tenir un Congrès des Métaux du Nord.

A Lille, les grandes boîtes sont pour la grève ; dans les petites boîtes, moins d'allant, mais, là aussi, la grève serait suivie.

Dans les autres centres : Valenciennes est pour la grève ; Roubaix le serait aussi malgré l'acceptation de la semaine précédente ; Dunkerque, où l'on a eu 7 %, marcherait également.

Que feront les techniciens pour qui la sentence n'est pas rendue ?

Si la grève est votée, elle démarrera jeudi ou vendredi au plus tard. Mais les dirigeants ne trouveront-ils pas quelque chose pour différer le mouvement ? Au C.C.N. de la C.G.T. je ne vois pas qu'il y ait été dit un mot sur notre situation.



CHEZ FERRAND-RENAUD, A CHELLES

La C.G.T. convoque, par tract, pour le 16, un meeting des ouvriers de chez Ferrand-Renaud, à Cnelles, où la grève a éclaté au sujet du renvoi de 24 ouvrières. Nous ne savons pas encore quelle ardeur elle mettra à défendre les intérêts des ouvriers dans cette boîte, mais elle commence par dégager sa responsabilité en parlant de cette « grève regrettable » bien que « toutes les propositions de conciliation aient été tentées ». Et de citer toutes « les interventions bienveillantes et conciliatrices de M. le Préfet de Seine-et-Marne, M. le sous-Préfet de Meaux, de M. le Ministre du Travail Février, de M. le Ministre d'Etat Frossard... » (hautes personnalités qui ont, nous n'en doutons pas, un souci extrême du triomphe des revendications ouvrières).

Après cette brillante énumération, mais de piteux résultats, la C.G.T. demande le respect de la Loi républicaine.

Jusqu'à présent, nous ne connaissons, sous ce régime, que des lois bourgeoises instituées par les bourgeois eux-mêmes et basées sur le régime de la propriété privée. Les lois sont, républicaines ou non, établies pour sauvegarder les intérêts des capitalistes exploités.

Tant que durera ce régime, on ne pourra sans duper les ouvriers leur parler de lois démocratiques régissant le travail, qui leur permettent de faire triompher leurs droits.

C'est ce qu'au meeting de Chelles les ouvriers devront répondre aux orateurs qui viendront leur expliquer comment ils doivent céder à la pression patronale.

ILS ONT TRAHI LES OUVRIERS DE GOODRICH

Achetez-nous la brochure : 0 fr. 40

EN guise d'introduction, nous avons montré que le « statut moderne » avait été présenté non pour défendre les ouvriers quand l'arbitraire patronal sévissait à sa guise, mais pour aider les patrons maintenant que les ouvriers réagissent plus massivement.

La pièce maîtresse des six projets de lois déposés au Parlement, c'est celui qui a trait aux grèves. Il vise à la suppression pratique du droit de grève et a été rédigé dans ce sens avec un soin méticuleux.

L'article premier est ainsi rédigé :

« Dans l'industrie et le commerce, tous les différends collectifs doivent être soumis aux procédures de conciliation et d'arbitrage avant toute grève ou lock-out. »

La menace contre les patrons est inexistante ; en régime capitaliste, un patron ouvre ou ferme sa boîte à son gré.

Pour les ouvriers, cet article veut dire : vous voulez faire triompher vos revendications à un moment favorable (le travail presse, la matière peut s'abimer, etc...). Vous devez aller, d'abord, en conciliation puis à l'arbitrage... et quand la sentence sera rendue, vous n'aurez qu'à vous incliner. La grève n'existe plus par ce tour de passe-passe.

Bien entendu, les bourgeois se rendaient compte qu'il ne suffit pas d'écrire quelques lignes pour

LE COIN DU

LA LUTTE ANTIRELIGIEUSE PAS D'ARGENT

POUR LES TRAVAILLEURS ! DE L'ARGENT POUR LES CURES !

Chacun sait que lorsque les fonctionnaires demandèrent une augmentation de 150 francs par mois, le gouvernement de Front populaire répondit que l'argent manquait. De même pour les chômeurs, de même pour les vieux travailleurs.

Mais, si l'argent manque lorsqu'il s'agit des travailleurs, il ne manque pas lorsqu'il s'agit d'engraisser les raticheux. De chiffres publiés par « L'Ecole Emancipée » et qui sont déjà anciens, extrayons ceux-ci qui sont assez significatifs :

Les ouvriers stalinien savent-ils que les aumôniers qui sévissent librement dans les lycées « laïques » sont payés par le gouvernement ? Ils gagnent, dans la Seine et la Seine-et-Oise, de 16.700 fr. à 20.500 fr. et, dans les départements, de 15.600 à 19.000 fr. En Alsace-Lorraine, un évêque gagnait 60.000 fr., un vicaire général 25.000 fr., un président du directoire 40.000 fr. et un grand rabbin de 24.000 à 28.000 francs.

Nul doute que les curés et les rabbins n'aient été augmentés. Peut-être Thorez pourrait-il nous dire de combien a été l'augmentation ?

Et à combien revient l'entretien d'une ambassade auprès du Vatican ?

Les chômeurs peuvent toujours poser la question aux députés de Front populaire.

UN BEL EXPLOIT DE LA VALETAILLE GALONNÉE, DANS UNE CASERNE DE L'EST

Un des nôtres va passer le Conseil de guerre.

Motif : « En parlant de son capitaine, a prononcé ces paroles : « Il nous fera tous crever, cet ... ».

Alors, pour avoir dit une vérité — car c'en est une, tout le monde sait pertinemment que ce gradé du 2^e bataillon est un butor et sa réputation de sauvage n'est plus à faire — notre malheureux camarade va être jugé comme un criminel. Un Conseil de guerre, composé d'officiers, décidera de la sentence. Et que sera-t-elle ? Hélas, nous ne connaissons que trop le verdict que peuvent rendre les G.D.V. lorsqu'ils jugent un deuxième classe ! Et, le plus répugnant, le plus cynique, le plus terrible, c'est qu'on aura l'audace de se réclamer de la justice et de couvrir cette lâcheté par la formule : « Au nom du Peuple Français » !

Peuple Français, camarades, parents, amis, c'est vous qu'on invoque, c'est en votre nom que l'on



Le "statut moderne du

Le droit de grève pratiquement supprimé

supprimer toute grève. L'article premier torpillera bien des luttes ; l'article 2 améliorera la besogne, car il prévoit le cas où une grève se déclenche malgré l'article premier :

« Si une grève se produit dans un établissement, le préfet délègue immédiatement un fonctionnaire qui convoquera les parties et constatera les questions litigieuses... »

Mais, suivant l'article 3, ce fonctionnaire, un fil de plus ou moins haut poste, aura la tâche suivante :

« Le fonctionnaire délégué devra, dans le plus bref délai, faire voter au scrutin secret sur la continuation de la grève par tous les salariés des établissements, de l'établissement ou de la partie d'établissement touchés par le conflit et qui figurent sur la dernière feuille de paye ayant précédé le conflit. Les électeurs qui n'ont pas pris part au vote sont passibles d'une amende de 1 à 5 francs s'ils ne peuvent justifier d'une excuse reconnue valable par le tribunal. »

Au lieu que les ouvriers règlent eux-mêmes leur lutte, ils seront sous la surveillance de l'Etat bourgeois, dans des locaux de l'Etat bourgeois, ils se prononceront sous la pression des juges et des gendarmes. Et la loi contraint les plus timorés à peser sur le scrutin, sous peine d'amende.

no
du
ce
d'
ét.
bi
Ve
to ;
ne
no
ch
lis
de
vo
no
no
PA
DE
C
aut
avo
ch
seu
tile
dan
tro
coû
des
lem
seu
aux
me
mer
N
de
elle
tion
meu
Trois a
cela ne ré
majorité
voit dans
déjà con
NEUTRAL
pas le dro
jaunes (H
leurs). M
tromper le
l'article 4
« Si l'établi
ment o
sable s
la pop
prises,
nécessa
service
ployeur
défut
Sauf des
une bête
compte
troupe, so
sera neutr
Et si, m
y a un art

DU PROLO

nous punit, que l'on nous brime. Est-ce que ça va durer encore longtemps ?

Electeur du F.P. (si tu y crois encore) est-ce cela que tu as voulu en 36 ? N'est-tu pas pris d'écœurement et de rage en constatant un pareil état de choses ? On te prêche la repopulation, eh bien, vois ce qu'ils en font de tes gosses !

Une fois pour toutes, veux-tu ouvrir les yeux ? Veux-tu faire un effort ? Es-tu d'accord pour nettoyer toute cette pourriture ?

Sois sûr que tes Frères, tes Fils sous l'uniforme ne tireront pas sur toi. Au contraire, les armes de nos bourreaux serviront pour une fois à quelque chose de propre, avec les mitrailleuses du capitalisme nous nous libérerons tous des vautours et de leurs larbins galonnés.

Camarade civil, tiens compte de l'appui des révolutionnaires encasernés, ils sont de plus en plus nombreux et lorsque tu seras prêt, compte sur nous.

Un groupe de soldats du ... R.I.F.

PARMI LES CHOMEURS DE SAINT-DENIS

Quelle est notre situation comparativement aux autres localités ? Economiquement, on ne peut dire avoir un avantage, si minime soit-il, sur les autres chômeurs, il y a bien la soupe populaire, mais seulement une minorité la prend, il est donc inutile d'en parler, les chômeurs eux-mêmes la condamnent. Nous pensons qu'il serait possible de trouver un moyen d'aider les sans-travail qui ne coûterait pas plus cher que la soupe. Nous avons des bons de douches, malheureusement, il est tellement difficile de s'en procurer qu'on croirait que



seulement quelques privilégiés y ont droit. Quant aux bons de charbon, les cinquante kilos par mois me rappellent les dix kilos par semaine du régime.

Non, mais, vraiment, est-ce que ces messieurs de la Municipalité se fichent de nous ? Que fait-elle pour les chômeurs ? Une fois par an, distribution de jouets et vêtements aux enfants des chômeurs, c'est tout.

erne du travail"
de grève
t supprimé



Trois articles, trois barrières à la grève. Mais cela ne rassure pas les bourgeois. Malgré tout, la majorité peut voter la grève. Alors l'article 4 prévoit dans un premier paragraphe ce que l'on a déjà connu chez Simca et chez Goodrich : LA NEUTRALISATION. Théoriquement, le patron n'a pas le droit d'embaucher ou de faire travailler des jaunes (il a le droit de faire faire le travail ailleurs). Mais la neutralisation ne suffit pas pour tromper les ouvriers, un deuxième paragraphe de l'article 4 spécifie :

« Si le fonctionnement des établissements, de l'établissement ou d'une partie de l'établissement où s'est produite la grève est indispensable soit à la subsistance ou à la sécurité de la population, soit à la vie des autres entreprises, le gouvernement prendra les mesures nécessaires pour assurer le fonctionnement du service indispensable, en accord avec les employeurs et les travailleurs intéressés, ou à défaut d'accord, par intervention directe. »

Sauf des entreprises de second ordre, il n'est pas une bête qui échappera à cette disposition qui comporte comme conséquence, soit l'emploi de la troupe, soit la militarisation des ouvriers. L'usine sera neutralisée ; il n'y entrera que de la troupe !

Et si, malgré tout cela, la grève continue ? Il y a un article 5 qui s'exprime sans ambages :

Nous pensons qu'une ville comme Saint-Denis a la possibilité de faire quelque chose. Aussi, d'ici peu, ferons-nous plusieurs propositions.

Voyons maintenant la situation politique (si on peut l'appeler ainsi) des chômeurs. Nous sommes bien servis, nous avons deux Comités, l'un s'appelle l'Union des Chômeurs français, et il est inutile d'en chercher la provenance ailleurs qu'au P.P.F. Son activité ? Hurler contre l'U.C.C.R.P., avoir quelques revendications nationales, mais jamais rien sur le terrain communal.

L'autre Comité est, naturellement, adhérent à l'Union des Comités de Chômeurs de la R.P. Si l'Union des Chômeurs français remue un peu, en revanche le Comité de gauche, lui, reste tout ce qu'il y a de tranquille. Aussi allons-nous mener la bagarre pour l'obtention de justes revendications, aidés en cela par les ouvriers occupés, qui ne sont que des chômeurs en sursis. Nous faisons nôtres leurs luttes à l'usine, au chantier. En revanche, ils nous aideront à obtenir le fonds national de chômage, le réajustement de notre allocation et, pour nous aussi, l'échelle mobile.

Dans un prochain article, nous proposerons des revendications locales de première nécessité et nous parlerons aussi du fameux statut moderne du travail.

Avec le P.C.I., chômeurs et ouvriers occupés, préparez-vous à la lutte.

CONVOCAATION

C. C. — Samedi, à 14 h. 30, lieu habituel.

JOURNEE D'ETUDES, dimanche 20, à 14 h. 30, au local des jeunes : LA LUTE CONTRE LA GUERRE. (Le texte des déclarations à ce sujet, faites par Trotsky à la Commission d'Enquête sera à la disposition des camarades en même temps que le prochain numéro).

AUX GROUPES DU P.C.I.

Faites connaître aux responsables de l'administration combien de numéros du « Jeune Bolchevik » ils doivent vous faire parvenir à nouveau.

LA COMMUNE est en vente aux mêmes endroits, chaque deux jours, qu'elle l'était chaque semaine. Vérifiez sa mise en montre et sa diffusion dans les kiosques.

Les groupes la trouveront à 19 heures au siège chaque lundi, chaque mercredi, et chaque vendredi. Les abonnés recevront tous les deux jours leur journal.

Autour de toi, dans chaque boîte, diffuse-le. Fais-le passer dans les restaurants ouvriers !

« LA VERITE »

Revue Mensuelle du P.C.I.

est en vente dans tous les kiosques.

120 pages N° 1 6 francs

« Lorsque la grève se poursuit malgré un vote défavorable ou après la notification de la sentence arbitrale, quiconque aura, à l'aide de violences, voies de faits, menaces, manœuvres frauduleuses, occupations des lieux de travail, entravé ou tenté d'entraver la liberté du travail, sera passible d'un emprisonnement de six jours à trois ans et d'une amende de seize à trois mille francs ou de l'une de ces deux peines seulement, à moins que l'employeur n'ait pas exécuté la sentence arbitrale. »

Ce dernier n'a aucune raison de repousser les sentences qui lui sont favorables, la loi ne vise que l'ouvrier qui défendra ses intérêts.

Le « statut moderne du travail », c'est avant tout la suppression du droit de grève. Voilà ce que cachent les rapporteurs, les dirigeants du Front populaire. Un tel projet, y proposer des amendements, c'est se livrer à de la démagogie pour tromper les ouvriers. Il faut empêcher que ces projets passent, que le « statut » soit voté. Les directions trahissent, n'appellent pas les ouvriers au combat. A ceux-ci de passer outre, de se préparer par la création de Conseils d'usines. Pas de meilleur moyen pour la défense du droit de grève que l'organisation de la grève générale.

Nous examinerons les autres dispositions du « statut moderne du travail ».

(A suivre.)

Staline renie le socialisme "dans un seul pays" après l'avoir trahi dans tous les pays

NOUVELLE déclaration « doctrinale » de Staline, en réponse à un jeune communiste, Ivanov-Durand. En U.R.S.S., le socialisme a été construit, affirme-t-il à nouveau, mais il ajoute : notre pays est au milieu d'un système d'Etats dont un nombre considérable est hostile au pays du socialisme... et par suite « la victoire du socialisme dans notre pays n'est pas définitive ».

Que de mensonges et formulations tortueuses : 1°) Le socialisme n'est pas construit en U.R.S.S. où les inégalités sociales sont extrêmement grandes, où la grande masse vit dans la misère. 2°) L'U.R.S.S. est au milieu d'Etats capitalistes qui sont tous (et pas seulement un nombre considérable d'entre eux) hostiles au socialisme. 3°) Un nombre d'Etats capitalistes est allié à l'U.R.S.S. (qui n'est pas le pays du socialisme) et d'autres préparent franchement une intervention militaire. S'il en est ainsi, pour un Etat bureaucraté comme l'U.R.S.S., la situation serait encore bien plus difficile pour un Etat ouvrier. De toute façon, le « socialisme dans un seul pays » est bazaré par Staline, en même temps qu'il donne un coup aux trotskystes et à leur révolution socialiste.

Mais Staline se moque des questions de doctrine. Il a fait poser une question par un jeune communiste, Durand, pour une opération bien pratique : aidez-nous, dit-il aux ouvriers, et nous vous aiderons.

Aidez-nous ! La révolution d'Octobre a puissamment aidé le prolétariat mondial. Mais la contre-révolution bureaucratique stalinienne a aidé la bourgeoisie mondiale à écraser le prolétariat en Chine, en Allemagne, en Espagne, elle l'aide aujourd'hui en France.

Aidez-nous ! Les travailleurs du monde entier aideront les travailleurs russes à se libérer de la dictature stalinienne. Ils balayeront la théorie du « socialisme dans un seul pays » pour donner raison au programme « trotskyste » de la révolution mondiale.

NOTRE PERMANENCE :

Tous les jours de 18 à 20 heures.

36, rue du Château-d'Eau, 36

Abonnement à « LA COMMUNE » :

Un an 30 fr.

6 mois 15 fr.

3 mois 8 fr.

Compte Chèque postal :

BRAUSCH 1773-07 Paris

Journal composé et tiré par des ouvriers syndiqués. IMPRIMERIE SPECIALE DE « LA COMMUNE ». Le Gérant : A. BASTIDE.

24 HEURES de VIE MILITAIRE

Toutes les organisations ouvrières, se taisant sur la vie de bagnards que subissent les soldats dans les casernes, travaillent activement à l'organisation de la défense nationale. Ouvertement on discute la préparation de la guerre dans les détails.

Citons « le Temps » (16 février 38) :

« Les problèmes de défense nationale sont à l'ordre du jour.

« Dans le domaine terrestre, certaines fabrications d'artillerie doivent être intensifiées et accélérées; dans le domaine aérien, le plus négligé peut-être jusqu'ici, par suite de regrettables erreurs et de conception et d'exécution, le plus grand effort doit être déployé en faveur du matériel de vol et de la défense anti-aérienne; sur mer, les mises en chantier annoncées à l'étranger, et surtout en Italie, ne peuvent rester sans réplique. »

S'inquiétant des budgets militaires insuffisants, il prévoit un emprunt... pour la « défense nationale » :

« Ces crédits ne sauraient donc figurer que hors budget, et être couverts que par des emprunts spéciaux. » Puis, passant directement à l'attaque contre la classe ouvrière, il demande la suppression des 40 heures :

« Tout l'or de la Banque de France ne suffirait d'ailleurs pas à protéger les Français, si les Français s'obstinaient à ne vouloir travailler, fût-ce pour leur défense, que quarante heures, parfois moins encore, et au ralenti, alors que leurs rivaux, peut-être demain leurs ennemis, travaillent quarante-huit, soixante heures, et souvent par équipes successives. L'insuffisance du travail compromet la sécurité nationale : telle est la vérité, — vérité tout aussi évidente que le principe précédent. »

En travaillant pour faire triompher leurs revendications, spécialement en repoussant le statut moderne du travail, institué en vue de la défense nationale, les travailleurs devront lutter avec les exploités des casernes.

Seuls les Conseils d'ouvriers, de paysans et de soldats permettront le renversement du régime et l'institution de la dictature du prolétariat.

Réveil de soldats

CINQ heures du matin : ... « Soldat, lève-toi, soldat, lève-toi... ». Des gémissements, des soupirs, des grognements troublent l'atmosphère lourde de la chambrée. — « Allons, debout, là-dedans, j'entends le sous-off d'appel, vous le connaissez, hein ! » Le chef de chambre donne ce conseil machinalement et sans conviction. Il sait bien que les trainards ne se lèveront pas plus vite pour cela. Un gars d'humeur maussade riposte : « Ah ! oui, ça va, on le sait, quelle boîte bon Dieu ! on n'est même pas sorti du lit qu'on parle déjà de « dérouiller » ! »



Brusquement, le clairon ayant à peine cessé sa sonnerie, la porte s'ouvre pour livrer passage au sergent de semaine accompagné d'un caporal. Le sergent, petit gros, la lèvre hargneuse, les yeux fureteurs, a tout de suite repéré celui qui est encore au lit : « Garde à vous, silence à l'appel ! », formule sacramentelle lancée par le chef de chambre. Chacun, qui à moitié habillé, qui en chemise, les yeux ouverts avec peine, les cheveux en broussaille, se met au garde-à-vous au pied de son lit et répond présent à l'appel de son nom. Ce spectacle grotesque, si souvent décrit dans les vaudevilles militaires, montre bien tout le ridicule odieux du « métier ».

— « Vous, là, si demain vous n'êtes pas levé à l'heure, je vous f... dedans. Puis, au fait, j'ai besoin d'hommes de corvées, votre nom ? ». Se tournant vers le caporal, le sergent dicte quelques ordres et se dispose à partir. La main sur le bouton de la porte, il s'arrête et d'une voix exempte de bienveillance, donne un dernier avis : « Dans 50 minutes, rassemblement, que tout le monde soit prêt et que tout soit propre ! »

Il n'est pas encore sorti que la rumeur reprend : « Bébert, c'est toi qui es de jus, ce matin, grouille-toi ! » — « Alors, je suis obligé d'aller au jus, de défaire mon lit, plier mes couvertures, de me débarbouiller, m'habiller, mettre mon harnachement (équipement, musette, bidon, masque, casque, sac, fusil) et de balayer sous mon lit, le tout en 50 minutes ! Ah, si c'est pas malheureux de voir ça ! Réellement, « Ils » sont bien payés pour emm... le « populo » ces types-là ! Et puis, après tout, je m'en fous d'attrapper deux « pains », je suis pas électrique ! ».

Tout cela dans un argot de régiment, sur un ton tour à tour rageur et philosophe. Soubresaut d'une volonté qui n'est pas encore complètement brisée.

Bébert revient au bout d'un moment avec sa cruche de café et le casse-croûte (une sardine par homme ou un coulommiers pour

seize, vous vous rendez compte d'une orgie !) Tous se précipitent pour avoir un quart de jus, tous font la même remarque, comme tous les matins : « Quelle vacherie ! » Là est un fait bizarre à noter : tout le monde se hâte de demander avidement un quart de café, mais tout le monde sait à l'avance qu'il sera exécutable. L'espoir d'une douceur quotidiennement déçu !

Rassemblement

Six heures moins cinq, signal du rassemblement.

Le chef, sournoisement camouflé dans un renforcement du mur, au fond du couloir, tient son carnet et un crayon à la main. Il sait bien qu'il y aura des retardataires. D'ailleurs il lui faut un nombre de victimes journalières. Dans la cour, on se place par section, colonne par trois.

« Garde-à-vous ! Repos ! Garde-à-vous ! Repos ! » La machine humaine commence à fonctionner. Le sergent présente la Compagnie au chef, qui la présente à l'adjutant, et ce dernier en fait de même à l'adjutant-chef. Tous ces inutiles, ces trop-payés, tournent autour de nous, inspectent tour à tour, critiquent ceci, remarquent cela et chacun « en-casse » sa petite observation plus ou moins intelligente.



On reste là, debout, immobiles, qu'il fasse chaud ou froid, 10 minutes, 20 minutes, une demi-heure, on attend... On attend que Monsieur le Lieutenant commandant la Compagnie soit disposé à faire son apparition. Tout à l'heure, on n'avait pas le temps de s'apprêter, maintenant on reste là, à ne pas savoir quoi faire.

Lorsque Sa Majesté se décide à descendre de son bureau, tout guilleret, ganté de beurre frais, la cigarette aux lèvres, jouant négligemment avec son stick, la comédie recommence : « Garde-à-vous ! Repos ! Garde-à-vous ! Présentez... armes ! » Toute cette valetaille, tous ces gradés quittent pour un moment l'air mauvais dont ils ne se départissent jamais pour nous commander, et chacun présente sa face de rampeur, de tartuffe, avec un brillant sourire, dans un salut impeccable à son supérieur hiérarchique.

A l'exercice

Nous partons à l'exercice au terrain de manœuvres, l'arme sur l'épaule, pas cadencé. Ecole du soldat, pas de gymnastique, etc... Nous apprenons enfin tout ce qu'un « biffin » doit savoir pour devenir une parfaite mécanique à faire la guerre.

Quand ça ne marche pas, c'est-à-dire lorsque le gradé chargé de l'instruction est de mauvais poil, pour une cause quelconque,

nous manœuvrons — soi-disant — comme des imbéciles. Il rogne alors la maigre pose de 10 minutes afin de recommencer le travail d'abrutissement méthodique si bien entrepris.

A 11 heures, fatigués, dégoutés, crottés jusqu'aux reins, nous rentrons au quartier... en retard, naturellement.

Mouvements d'armes avant de rompre les rangs. — « Dans cinq minutes, rassemblement pour le rapport, vous présenterez votre tenue de sortie. Rompez les rangs ! Allons, plus vite que ça ! »

Tout le monde se précipite dans les chambres, se décharge de son barda, bouleverse son paquetage pour trouver les effets à présenter, et c'est la ruée vers le couloir, car les chefs sont déjà prêts à « épingle » les trainards.

« Au rapport ! ». Rassemblés dans la cour, nous écoutons l'adjutant faire la lecture des punitions d'un petit air victorieux. Il ajoute son petit mot, toujours le même : « Avis aux amateurs ! » Il donne maintenant l'emploi du temps de la journée, annonce une marche de nuit en souriant. La soupe est déjà sommée depuis un moment, mais le rapport continue. Nous mangerons froid, comme d'habitude. Bah ! après tout, on est soldat ou on ne l'est pas !

La soupe

Enfin nous partons au réfectoire, toujours colonne par quatre, toujours au pas cadencé. Les bêtes, elles, lorsqu'elles rentrent à l'étable, ont droit à une certaine détente, elles peuvent aller sans ordre ni discipline, tandis que nous... Il est vrai que nous ne sommes que des hommes.

Les gradés nous croisent. Ils sont, pour la plupart à bicyclette ; ils s'en vont au logis. Dans un instant leur gosse viendra les embrasser, leur femme a préparé quelques bons petits plats et quelque friandise préférée. Pour eux, c'est la bonne petite vie de famille durant deux heures. Pour nous, c'est le moment le plus dur de la journée.



Nous nous installons à de grandes tables de douze. L'activité et l'énergie dépensées depuis le réveil à 5 heures ont creusé ces estomacs de vingt ans. Rares sont ceux que la faim ne tenaille pas. On sait au régiment que la cuisine ne peut pas être parfaite, mais on espère toujours en se mettant à table que ce sera un peu meilleur que la veille.

Quelques-uns vont chercher les plats. On soulève le couvercle et... c'est l'éternel refrain, l'éternelle grimace, le même dégoût qui se manifeste chez chacun de nous.

(A suivre.)